



L'affaire Luca côté papa

Le livre s'ouvre sur les brimades quotidiennes, le racisme ordinaire dont est victime la famille Mongelli à Veysonnaz. Le père, Nicola, raconte dans *L'affaire du petit Luca* ce qu'il a vécu depuis le drame du 7 février 2002. Ce jour-là, Luca, 7 ans, est violemment agressé, tombe en hypothermie et sera considéré comme cliniquement mort durant de longues semaines.

Nicola Mongelli règle quelques comptes entre les lignes. Notamment avec Jean-Marie Fournier, promoteur immobilier de la station, qui fera en sorte que ce qui au départ est nommé « l'affaire de Veysonnaz » devienne « l'affaire du petit Luca ».

Selon le père, si les secours ont mis autant de temps avant de pouvoir rejoindre l'hôpital de Genève, c'est que les Valaisans pensaient son fils mort. Il explique aussi comment et pourquoi son avocat, Sébastien Fanti, a travaillé gratuitement pour lui et comment il faisait fuiter toute nouvelle information dans les médias, au *Matin* particulièrement.

On s'en souvient, la police valaisanne avait très vite choisi son coupable, le chien Rocky, lui qui aurait déshabillé l'enfant avant de soigneusement plier ses vêtements... Nicola Mongelli détaille le long calvaire, les espoirs de son fils, aujourd'hui âgé de 23 ans, demeuré aveugle et tétraplégique. Il revient sur l'enquête qui, dès le

départ, s'avère foireuse. Il n'avance aucune conclusion mais rappelle que le juge d'instruction en charge du dossier avait appelé ce dernier l'« affaire du Rital congelé »... **J.-L. W.**



L'affaire du petit Luca, de Nicola Mongelli, Editions Slatkine, 240 pages.